



Napierville

Vivre mieux, près de tout

POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE





TABLE DES MATIÈRES

- 03 Avant-propos**
- 05 Mot de la mairesse**
- 06 Napierville en bref**
- 07 Napierville sous la loupe**
- 09 Définition et valeurs**
- 11 Acquis et défis**
- 13 Orientation 1**
- 15 Orientation 2**
- 17 La démarche et remerciements**
- 18 Plan d'action**

AVANT-PROPOS

La mise à jour de la présente politique familiale s'inscrit dans un momentum régional fort, marqué par une volonté partagée de mieux répondre aux besoins des familles et des aînés. Tandis que la MRC des Jardins-de-Napierville entreprenait une refonte de sa politique des aînés, plusieurs municipalités se sont concertées pour revoir leurs politiques familiales, dans un esprit de cohérence, de solidarité et d'efficacité.

Cette démarche concertée a permis d'échanger des expertises et de poser un regard renouvelé sur les enjeux locaux. Elle témoigne d'une volonté commune de placer la famille au cœur du développement local, en reconnaissant son rôle fondamental dans la vitalité, la cohésion sociale et l'avenir de nos communautés.

À Napierville, cette démarche reflète un engagement sincère envers le mieux-être des familles. La politique qui en découle vise à bâtir un milieu de vie accueillant, accessible et en harmonie avec les réalités d'aujourd'hui. Elle se veut à la fois un guide pour l'action, un outil de mobilisation et un message fort à l'ensemble de la communauté : ici, la famille tient une place centrale.

Pour bien comprendre les besoins du milieu, nous avons tendu l'oreille aux citoyennes et citoyens, aux élus, aux employés municipaux et aux organismes locaux. Ce vaste élan de participation a permis de mieux saisir le quotidien des familles de Napierville. Grâce à cette écoute, nous pouvons proposer des services, des projets et des activités plus proches de leurs réalités, de leurs espoirs et de leurs aspirations.

« La famille, c'est ce qui nous unit, nous inspire et qui guide nos actions pour un avenir à échelle humaine ».





MOT DE LA MAIRESSE

C'est avec une immense fierté et beaucoup d'enthousiasme que nous vous présentons la nouvelle édition de la Politique familiale municipale de Napierville.

Ce document est bien plus qu'un plan : il reflète nos valeurs, nos priorités et surtout les voix de toutes celles et ceux qui ont contribué à son élaboration.

Je tiens à remercier sincèrement le comité de pilotage pour son implication constante et constructive. Un merci tout particulier également aux citoyennes et citoyens qui, par leurs idées et leurs participations aux consultations, ont permis à cette politique de voir le jour sous cette forme renouvelée.

Je tiens également à remercier chaleureusement l'équipe de Zeste Conseils pour son accompagnement tout au long de ce processus. Leur expertise et leur écoute nous ont permis de bien cerner les enjeux et de traduire, avec clarté et sens, les idées et aspirations exprimées par notre communauté.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous remercie pour votre implication.

“

Ensemble, veillons à ce que cette politique demeure bien vivante et qu'elle continue de grandir avec nous. Qu'elle nous aide à bâtir, jour après jour, un milieu de vie où chaque famille demeurant à Napierville puisse s'épanouir pleinement, dans un environnement accueillant, dynamique et à échelle humaine.

”



Chantale Pelletier

CHANTALE PELLETIER
Mairesse

NAPIERVILLE EN BREF

Napierville est une municipalité située dans la MRC des Jardins-de-Napierville, en Montérégie. Elle constitue le siège administratif de la MRC et est enclavée par la municipalité voisine de Saint-Cyprien-de-Napierville. Fondée officiellement en 1873, Napierville compte aujourd'hui un peu plus de 4 000 habitants répartis sur un territoire d'environ 4,5 km². La municipalité se distingue par son patrimoine agricole et son rôle de pôle de services pour la région.

SERVICES MUNICIPAUX

- Un conseil municipal à l'écoute des besoins de sa population;
- Urbanisme axé sur la famille et les aînés tout en valorisant des quartiers sécuritaires;
- Aménagement sécuritaire des rues municipales (traverses scolaires, zones de 30 km/h);
- Programme de sensibilisation à l'environnement;
- Service de parrainage avec la Sûreté du Québec.

ESPACES PUBLICS ET PARCS

- Des traverses piétonnes et bollards en place pour assurer les déplacements sécuritaires;
- Des bancs et des abris solaires dans les parcs;
- Bâtiments municipaux adaptés aux personnes à mobilité réduite (bibliothèque, chalet des loisirs, piscine municipale, hôtel de ville, etc.);
- Une piscine, un aréna et un centre communautaire, un skate park, des terrains de dek hockey, de soccer, un parc canin et un sentier pédestre.

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

- Bibliothèque : prêt de livres et jeux de société, distribution pour les résidences, organisation d'activités diverses (conférences, heures du conte, pièces de théâtre, bricolage, biblio-jeux, etc.);
- Offre de clubs sportifs (soccer, dek hockey) activités sportives de loisirs (natation, volley-ball, badminton, pickleball, etc.), camp de jour, patinoire extérieure en période hivernale;
- Prêt d'équipements sportifs annuellement au chalet des loisirs;
- Présence d'événements sur le territoire (fête nationale, carnaval d'hiver, marché de Noël, fête des cultures, soirée country, etc.).

ORGANISATIONS PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE

- Club FADOQ;
- Le Service d'action bénévole;
- Apprendre en chœur
- Sourire sans fin et Lait source

SERVICES DE PROXIMITÉ

- Écoles et CPE;
- Cliniques médicales, pharmacies, dentistes;
- Caisse Desjardins, comptoir postal;
- Restaurants, épicerie, traiteurs, garages, fleuristes.

NAPIERVILLE SOUS LA LOUPE



4 162

HABITANTS

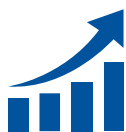
0-14 ans : 19 % 15 à 64 ans : 62 %



1 145

FAMILLES

16,6 % de familles monoparentales (16,1% en Montérégie)



14,4 %

TAUX D'ACCROISSEMENT EN 2041

(12,6 % en Montérégie)



63,7 %

TAUX D'EMPLOI

(61,8 % en Montérégie)



3,5 %

EN SITUATION DE PAUVRETÉ

(4,7 % en Montérégie)



77 %

PROPRIÉTAIRE

4,3 % dans un logement nécessitant des réparations majeures



85 000 \$

REVENU FAMILIAL MÉDIAN après impôt

(87 000 \$ en Montérégie)



20,4 %

DIPLÔMÉS D'ÉTUDES SECONDAIRES

14,7 % détiennent un certificat, diplôme ou grade universitaire
(31,9 % en Montérégie)



DÉFINITION ET VALEURS

À Napierville, la famille c'est...

Un milieu d'appartenance, un lieu d'apprentissage et de soutien, où l'on grandit ensemble à travers les générations, les cultures et les parcours. Qu'elle soit composée de parents, d'enfants, de grands-parents ou de toute autre personne significative, la famille se définit moins par sa structure que par la qualité des liens qui s'y tissent, dans l'affection, le respect et l'entraide. Unie, la famille prend mille formes et évolue avec la vie et les expériences.

Nos principes directeurs

L'ENTRAIDE, C'EST LE RÉFLEXE DE TENDRE LA MAIN.

L'entraide se manifeste dans les petits gestes du quotidien, les services partagés entre voisins, la solidarité intergénérationnelle, et le soutien spontané entre familles. C'est un moteur de cohésion sociale qui renforce le tissu communautaire, valorise les savoirs locaux et permet à chacun de se sentir utile, reconnu et entouré.

LE PARTAGE, C'EST METTRE EN COMMUN CE QUE L'ON A POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE.

Qu'il s'agisse de temps, de savoirs, d'outils ou d'espaces, le partage renforce les liens entre les générations, favorise l'entraide et crée un sentiment d'appartenance au milieu. Il se traduit également par des échanges concrets, des initiatives collectives et une culture du « faire ensemble » qui valorise chaque contribution.

LE RESPECT, C'EST RECONNAÎTRE LA VALEUR DE CHAQUE PERSONNE ET DE CHAQUE DIFFÉRENCE.

Il se vit dans les gestes du quotidien, l'écoute bienveillante, la politesse entre générations et l'attention portée à l'environnement et aux lieux partagés. Il crée un climat de confiance, favorise la cohabitation harmonieuse et renforce le sentiment de sécurité et de dignité pour toutes les familles.

LE SENTIMENT DE COMMUNAUTÉ, C'EST SAVOIR QU'ON FAIT PARTIE D'UN TOUT.

C'est ressentir la solidarité, la proximité et la confiance entre les membres d'un même milieu. Il se construit par les échanges, les traditions partagées, les projets collectifs et la présence bienveillante des uns pour les autres. Il nourrit la résilience, renforce l'inclusion et donne envie de s'impliquer.



L'accès à des services de proximité, efficaces et adaptés, est essentiel pour assurer le bien-être, la sécurité et le développement de la communauté. Ces services reflètent l'engagement de la municipalité envers ses résidents.

LES ACQUIS



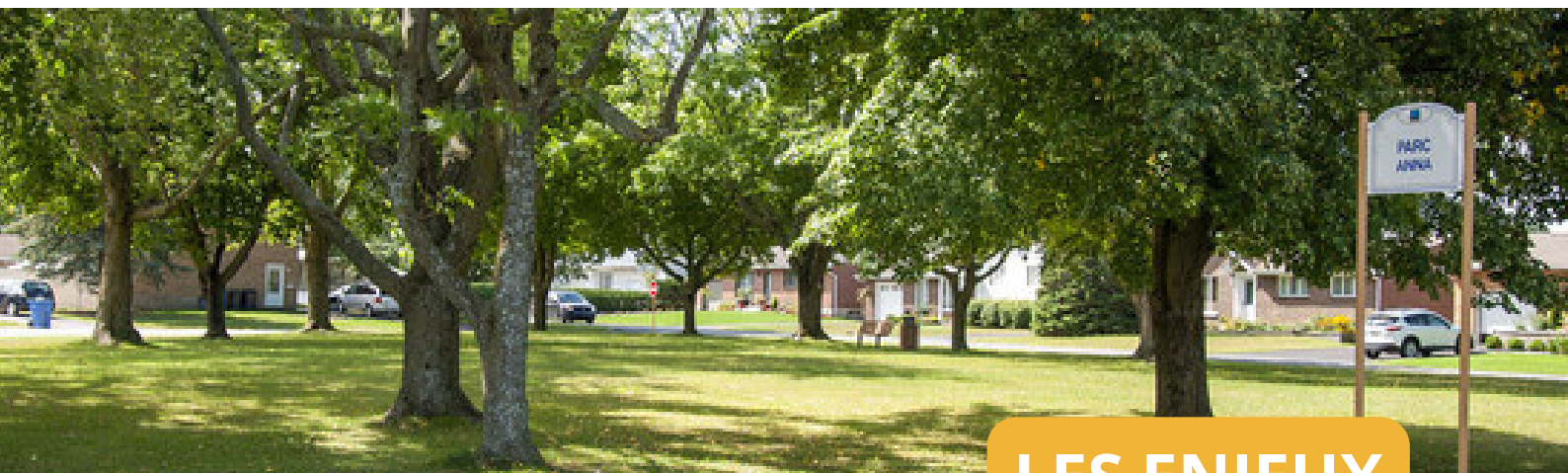
PLUSIEURS INFRASTRUCTURES DE LOISIRS EN PLACE ET EN COURS DE DÉVELOPPEMENT.



BELLE PRÉSENCE D'ORGANISMES SUR LE TERRITOIRE POUR DESSERVIR LA POPULATION.



UNE OFFRE D'ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES EN PLACE ET EN ÉVOLUTION.



LES ENJEUX



OFFRE DE TRANSPORT COLLECTIF INEXISTANTE.



MANQUE D'INFRASTRUCTURES AFIN DE FACILITER LA MOBILITÉ ACTIVE.



INSTALLATIONS INSUFFISANTES DANS CERTAINS PARCS.



SERVICES DE PROXIMITÉ PEU DIVERSIFIÉS OU ÉLOIGNÉS.



ORIENTATION 1

Un environnement durable, sécuritaire et adapté aux besoins des familles

Dans une petite municipalité rurale, chaque geste compte. Créer un milieu de vie favorable aux familles, c'est veiller à la qualité des infrastructures, à la sécurité des déplacements, à la propreté des espaces publics et à la préservation de l'environnement. C'est aussi tenir compte des réalités propres au territoire : l'échelle humaine, la proximité entre les gens et l'importance des ressources disponibles.

Cette orientation vise à offrir aux familles un cadre de vie où elles peuvent s'épanouir en toute confiance, aujourd'hui comme demain. En misant sur des aménagements durables, des milieux accessibles et des environnements sécuritaires, la municipalité agit concrètement pour répondre aux besoins quotidiens des familles et assurer leur bien-être à long terme.

OBJECTIF 1 : Diversifier et adapter l'offre résidentielle;

OBJECTIF 2 : Poursuivre la modernisation des infrastructures municipales;

OBJECTIF 3 : Dynamiser les espaces publics;

OBJECTIF 4 : Développer des solutions de transport de proximité;

OBJECTIF 5 : Renforcer la sécurité des déplacements et soutenir la mobilité durable.





ORIENTATION 2

Des services accessibles, évolutifs et ancrés dans la communauté.

Sur un territoire à la fois urbain et agricole, où cohabitent un centre-ville dynamique, des quartiers résidentiels en développement et des secteurs ruraux, les familles de Napierville vivent des réalités variées. Il est donc essentiel d'offrir des services souples, accessibles et adaptés qui tiennent compte de cette diversité.

Cette orientation vise à assurer une offre de services de proximité qui évolue avec la communauté, en misant sur les forces du milieu, la concertation avec les partenaires et une compréhension fine des enjeux locaux. Qu'il s'agisse d'un accès à des activités, à des infrastructures ou à du soutien, l'objectif est de proposer des réponses ancrées dans la réalité du territoire et capables de s'ajuster aux besoins changeants des familles — qu'elles vivent au cœur du centre-ville, dans les nouveaux quartiers ou dans les secteurs plus ruraux.

OBJECTIF 6 : Bonifier l'offre d'activités sportives, culturelles et récréatives;

OBJECTIF 7 : Renforcer la coopération intermunicipale;

OBJECTIF 8 : Encourager l'engagement citoyen;

OBJECTIF 9 : Favoriser l'accès aux soins et à la santé de proximité;

OBJECTIF 10 : Stimuler l'attractivité économique;

OBJECTIF 11 : Poursuivre la stratégie de communication;

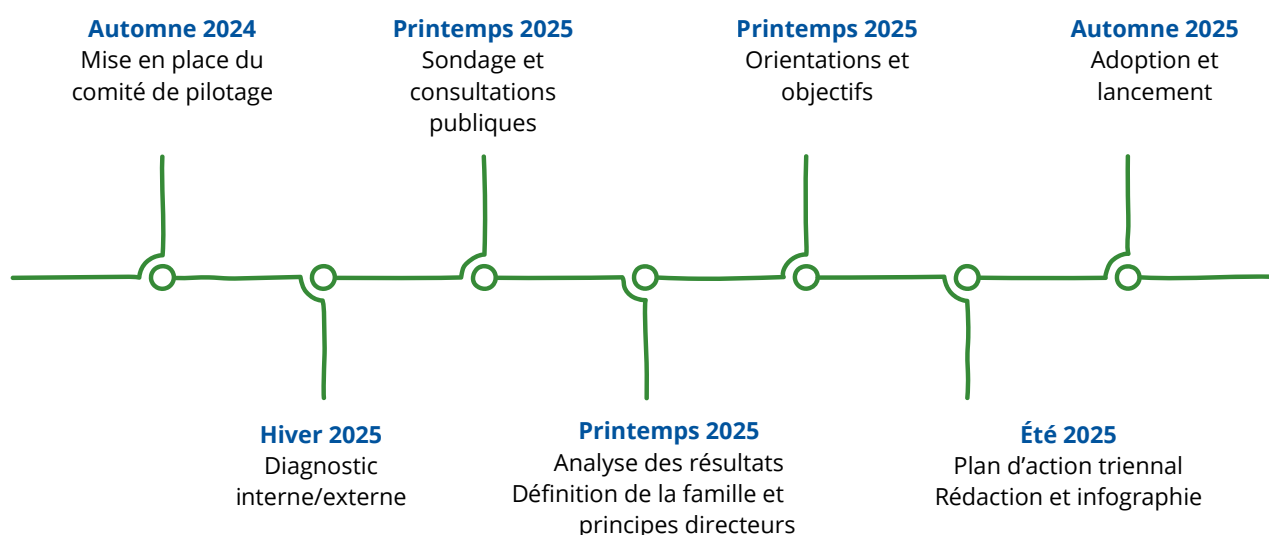
OBJECTIF 12 : Favoriser des projets communs entre l'école et la municipalité.





LA DÉMARCHE

La mise à jour de cette politique familiale s'inscrit dans une démarche de concertation avec plusieurs municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville. En plus de cette dynamique régionale, la municipalité a souhaité impliquer activement sa communauté dans le processus. Des consultations ont été menées auprès des citoyens, des élus, des employés municipaux et des organismes du milieu, afin de mieux comprendre les réalités familiales sur le territoire.



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de cette politique :

Les membres du comité citoyens

- M. Roger Beaudet
- M. Cédric Rousseau
- M. Francis Isabelle
- Mme Marie-France Swaenpoel
- Mme Solange Beaudet
- Mme Chantal Labrie
- Mme Isabelle Murray
- Mme Marie-Pier Savard
- Mme Sylvianne Lussier

Les membres du conseil municipal :

- Mairesse : Mme Chantale Pelletier
- Conseiller, siège no 1 et maire suppléant 2025 : M. Ghislain Perreault
- Conseillère, siège no 2 et remplaçante du maire suppléant 2025 : Mme Christine Bleau
- Conseiller, siège no 3 : M. Mario Dufour
- Conseillère, siège no 4 : Mme Marthe Tardif
- Conseiller, siège no 5 : M. Serge Brault
- Conseiller, siège no 6 : M. David Dumont

Les municipalités participantes au comité de pilotage :

- Saint-Bernard-de-Lacolle
- Saint-Édouard
- Saint-Michel
- Saint-Rémi
- Napierville
- Hemmingford Village
- Hemmingford Canton

La firme Zeste Conseils pour l'accompagnement de la démarche.

PLAN D'ACTION 2025-2030

ORIENTATION 1





UN ENVIRONNEMENT DURABLE, SÉCURITAIRE ET ADAPTÉ AUX BESOINS DES FAMILLES

OBJECTIFS	MOYENS	Court terme	Moyen terme	Long terme	Continu
1- Diversifier et adapter l'offre résidentielle.	Soutenir le développement de logements abordables.				
	Encourager l'intégration de mesures d'adaptation universelle (rampes, ascenseurs, aménagements accessibles).				
	Mettre en place des incitatifs fiscaux pour stimuler la construction et la rénovation de logements abordables et accessibles.				
2- Poursuivre la modernisation des infrastructures municipales.	Développer des aménagements durables : jardins communautaires, bacs de compostage et trottoirs éponges.				
	Optimiser la gestion de l'eau par l'implantation de solutions innovantes et durables.				
	Améliorer l'accès à Internet haute vitesse et au Wi-Fi sur le territoire municipal.				
3- Dynamiser les espaces publics.	Moderniser les parcs municipaux afin d'en faire des lieux conviviaux et sécuritaires, adaptés aux besoins de toutes les générations.				
	Aménager des aires multigénérationnelles et des coins d'allaitement.				
	Ajouter du mobilier urbain (bancs, zones d'ombrage) pour améliorer la qualité des espaces publics.				
	Organiser des corvées de propreté citoyennes afin d'encourager l'entretien collectif et le sentiment d'appartenance.				

PLAN D'ACTION 2025-2030

ORIENTATION 1 (suite)

UN ENVIRONNEMENT DURABLE, SÉCURITAIRE ET ADAPTÉ AUX BESOINS DES FAMILLES

OBJECTIFS	MOYENS	Court terme	Moyen terme	Long terme	Continu
4- Développer des solutions de transport.	Créer une banque de covoitureurs, afin de favoriser le transport partagé et réduire l'utilisation individuelle de l'automobile.				
	Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'un service de minibus intermunicipal, afin d'améliorer la mobilité entre les municipalités voisines.				
	Développer des navettes locales pour faciliter les déplacements de citoyens vers les services, les commerces et les lieux d'activités.				
5- Sécurité et mobilité durable.	Aménager de nouveaux trottoirs, traverses piétonnes et pistes cyclables, afin de sécuriser et encourager les déplacements actifs.				
	Mettre en place des mesures de réduction de vitesse dans les zones à risque pour améliorer la sécurité routière.				
	Déployer des campagnes de sensibilisation visant à promouvoir la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes.				



PLAN D'ACTION 2025-2030

ORIENTATION 2

DES SERVICES ACCESSIBLES, ÉVOLUTIFS ET ANCRÉS DANS LA COMMUNAUTÉ.

OBJECTIFS	MOYENS	Court terme	Moyen terme	Long terme	Continu
6- Bonifier l'offre d'activités sportives, culturelles, agroalimentaires et récréatives.	Diversifier les activités (cours, sorties, intergénérationnelles), horaires adaptés.				
	Créer un marché public afin d'offrir un lieu de rencontre entre citoyens et producteurs locaux.				
	Soutenir les producteurs locaux par des mesures de visibilité et promouvoir les produits du terroir.				
7- Renforcer la coopération intermunicipale.	Conclure des ententes intermunicipales afin d'optimiser les services et d'accroître la collaboration régionale.				
	Mettre en place des mécanismes de partage d'équipements entre municipalités, pour réduire les coûts et maximiser l'utilisation des ressources.				
	Développer et réaliser des projets communs afin de répondre à des besoins collectifs.				
8- Encourager l'engagement citoyen.	Mettre sur pied un comité famille intermunicipal afin de favoriser la concertation, l'échange de bonnes pratiques et le développement d'initiatives communes.				
	Créer une banque de bénévoles pour soutenir les activités municipales et communautaires.				
	Organiser des activités de reconnaissance pour valoriser l'apport de bénévoles et renforcer leur sentiment d'appartenance.				

PLAN D'ACTION 2025-2030

ORIENTATION 2 - suite

DES SERVICES ACCESSIBLES, ÉVOLUTIFS ET ANCRÉS DANS LA COMMUNAUTÉ.

OBJECTIFS	MOYENS	Court terme	Moyen terme	Long terme	Continu
9- Favoriser l'accès aux soins et à la santé de proximité	Concevoir et diffuser un guide des services de santé disponibles, afin de faciliter l'accès à l'information pour tous les citoyens.				
	Organiser des conférences et ateliers de prévention en santé, pour sensibiliser la population et promouvoir de saines habitudes de vie.				
10- Stimuler l'attractivité économique.	Déployer des campagnes d'achat local, afin de sensibiliser la population et de stimuler la consommation auprès des entreprises du territoire.				
	Mettre en place des incitatifs pour soutenir et attirer les commerces locaux, favorisant ainsi le dynamisme économique de la municipalité.				
11- Poursuivre la stratégie de communication.	Produire et diffuser un livret municipal regroupant l'information essentielle destinée aux citoyens.				
	Développer un système de pictogrammes pour faciliter la compréhension et l'accessibilité de l'information.				
	Créer des capsules web pour informer et sensibiliser la population aux services et activités offerts.				
12- Favoriser des projets communs entre l'école et la municipalité.	Encourager des activités éducatives variées (murales, théâtre, ateliers) afin de stimuler la créativité des jeunes.				
	Offrir le prêt d'espaces municipaux pour soutenir la réalisation d'activités communautaires, culturelles et éducatives.				

Accompagnée par :



Napierville
Vivre mieux, près de tout

ZESTE
CONSEILS

